

Gérard GUILLIER¹

LA PRODUCTION CÉRAMIQUE DU HAUT-EMPIRE DE L'OFFICINE RURALE DE LA BOSSE (Sarthe)

Aucun travail systématique de recherche n'a été entrepris dans le département de la Sarthe sur les ateliers de potiers d'époque antique. Les données acquises sont limitées et résultent de découvertes fortuites, souvent anciennes. Le retard pris sur de nombreuses régions est manifeste. Un bref rappel des recherches s'avère toutefois nécessaire afin de mieux replacer le site de La Bosse dans son contexte.

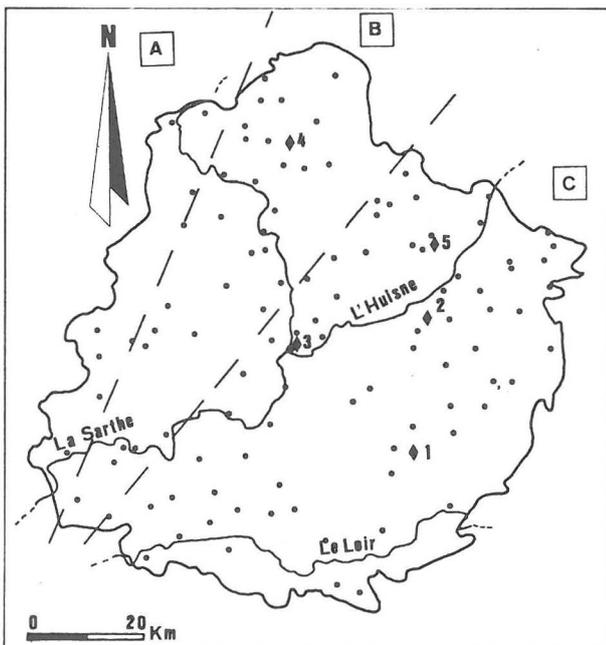


Figure 1 - Le département de la Sarthe : les trois grandes zones d'extraction d'argiles (A, B et C), avec en surimpression, la localisation des toponymes "La Poterie" et "La Tuilerie" et dérivés (●) et des ateliers connus de potiers (◆).

Une découverte, effectuée vers 1845 au Grand-Lucé (Fig. 1, site 1), à la ferme de "La Poterie", mentionne un atelier de potiers². Aucun renseignement complémentaire ne nous est parvenu. A une date plus récente, au début du siècle, à Duneau (Fig. 1, site 2), un four fut fouillé par M. Bois (Verdier, Véron 1982). Il s'agirait, d'après les relevés, d'un four rond à sole soutenue par une languette centrale (type C 2.1). L'intervention fut limitée au seul four, le mobilier et les structures annexes n'ont fait l'objet d'aucune recherche. Aucune information sur les productions de ce probable atelier ne nous est parvenue, si ce n'est la mention de poteries grises et rouges.

Au Mans, un four de potier aurait été mis au jour, mais non fouillé, rue Dorée (Fig. 1, site 3) (Bouton 1956). De nombreux tessons provenant de ce secteur, issus très vraisemblablement d'une tessonnerie, retrouvés récemment dans une collection privée, semblent confirmer une production de céramique au I^{er} s. en ce lieu. Au Mans toujours, un four de potier aurait été mis en évidence au 2 du Bd. de la République (Cordonnier 1939-1946).

Plus récemment, à Rouessé-Fontaine (Fig. 1, site 4), les prospections entreprises par l'ACA³, ont permis la découverte d'un atelier de tuiliers qui a, de manière accessoire, produit au cours du II^e ou du III^e s., quelques céramiques communes (assiettes, cruches, bols tripodes et vases à lèvres en amande).

Enfin, une découverte fortuite, signalée au CAPRA⁴, a mis en évidence à La Bosse (Fig. 1, site 5), les vestiges d'un probable atelier de potier. L'importance de ce site pour l'étude des productions locales de céramique commune avait été pressentie par les premiers prospecteurs⁵. Il est matérialisé sur une surface restreinte par la présence massive de tessons de céra-

1 Archéologue à l'AFAN.

2 Bulletin Monumental, XXXII, p. 775.

3 ACA : Association du Complexe Antique d'Oisseau-le-Petit.

4 CAPRA : Centre Allonnais de Prospection et de Recherche Archéologique.

5 J.-L. Sergent et P. Darlot.

mique. Des prospections complémentaires sur cette zone révélèrent la présence de plusieurs autres secteurs, occupant des surfaces très restreintes (de 40 à 200 m²), très riches en fines particules de charbon de bois et présentant sur le sol labouré une quantité massive de tessons. L'état de conservation de ces derniers (mesurant jusqu'à 10-15 cm), appartenant à différentes formes nettement identifiables à partir de comparaisons effectuées avec les sites de consommation, devrait permettre, pour la première fois dans le département de la Sarthe, la mise en évidence des différents types céramiques produits dans un atelier local de potiers.

L'émergence d'un site potier ne doit pas masquer le potentiel de la recherche. La présence de nombreuses formations géologiques susceptibles de livrer des argiles ne permet pas d'orienter de futures prospections en des lieux précis paraissant favorables, tant elles présentent une extension importante. Ces formations caractérisent trois grands types d'argiles définissant trois types de pâtes et donc trois grandes zones d'extraction et de production (Humbert 1989) (Fig. 1 : zones A, B et C) :

A - argiles armoricaines, issues de la destruction du socle, caractérisées par des inclusions grossières de quartz, de mica et de schiste,

B - argiles jurassiques, dépourvues de mica,

C - argiles crétacées offrant de fines paillettes de mica.

Notons que pour les pâtes céramiques, l'éventuel ajout d'un dégraissant micacé ne permet pas à coup sûr de définir l'origine des argiles.

Un autre axe de recherche, l'étude des toponymes "La Poterie" et "la Tuilerie" et de leurs dérivés (d'après Vallée 1952), pouvant indiquer la présence d'une ancienne activité liée au travail de l'argile pourrait, par l'intermédiaire d'une carte de répartition (Fig. 1), nous renseigner sur la présence de concentrations significatives. Les résultats suivent ceux liés à la répartition des argiles, il ne semble pas y avoir de secteurs nettement privilégiés. Seules des prospections ponctuelles effectuées systématiquement aux alentours de ces toponymes, permettraient d'obtenir quelques résultats.

Les époques médiévale et moderne offrent également pour la Sarthe bon nombre de centres potiers largement disséminés sur le terroir : Aulaines, Bonnétable, Courcelle, Lignon, Malicorne, Prévelles, Saint-Jean-de-la-Motte, Tuffé et Vibraye... Ces centres, ainsi que beaucoup d'autres, indiqueraient, dans l'hypothèse d'une continuité de la tradition potière, des zones plus sensibles. Un croisement des différentes données, archéologiques, géologiques, toponymiques et historiques, fournirait un cadre précis en vue de recherches ultérieures.

L'éventualité, dans ce contexte particulièrement riche, de la présence d'autres ateliers antiques apparaît comme non négligeable. Seule une carence bien réelle de la recherche explique sa sous-représentation et met en exergue la découverte des ateliers de La Bosse.

LE SITE DE LA BOSSE

Ce site est situé sur la bordure occidentale du bassin de Paris. Il est localisé entre les villes de Bonnétable et de La Ferté-Bernard, non loin au nord de la rive droite

de l'Huisne. Les sites de production sont implantés sur le plateau dit "de La Bosse", au sud-est du bourg. Ce plateau dont l'altitude varie de 125 à 175 m, est encadré à l'est et à l'ouest, par deux petites vallées bien marquées, creusées par La Chéronne et Le Rosay.

Le choix d'une implantation privilégiée.

De la même manière que de nombreux autres ateliers ruraux, le choix de l'implantation de ceux de La Bosse fut probablement fonction de la combinaison des différents facteurs (Sellès et Couvin 1993) que sont les matières premières (argiles, eau et combustibles) mais surtout les aspects commerciaux, les moyens de transport et de diffusion.

Les matières premières sont abondantes. Le site est directement implanté sur une importante couche de limons des plateaux, très argileux, pouvant servir à la confection des fours. Des argiles lacustres et les argiles de La Bosse sont présentes à proximité immédiate. La localisation du ou des sites d'extraction reste donc à déterminer, compte tenu de ces possibilités. Les terrains, lourds, peu propices à la culture, ne durent pas faire l'objet de défrichements intensifs pendant les périodes précédentes et devaient être susceptibles d'apporter le combustible nécessaire.

Les moyens de transport des produits finis pouvaient être assurés de diverses manières. Une voie antique passe à environ 8 km à l'ouest du site, près de Bonnétable, elle reliait *Vindinum* (Le Mans) à *Mediolanum Aulercorum* (Evreux). Un autre axe antique, qui suit la vallée de l'Huisne, est localisé à environ 5 km au sud-est de la zone de production et reliait *Vindinum* à *Autricum* (Chartres). Cette rivière, l'Huisne, pouvait aussi assurer le transport de charges importantes ou volumineuses. Le transport par voie d'eau présente d'autres avantages, un moindre coût et, par rapport à la route, un moindre risque de bris.

□ Une zone de diffusion.

La capitale de cité, *Vindinum*, située par rapport à La Bosse en amont de l'Huisne, ainsi que la ville antique d'Allonnes, sont les deux principales villes situées à proximité. Autre possibilité de diffusion des produits, la vallée de l'Huisne, qui livre de nombreux sites antiques (Duneau, Connérré, Sceaux-sur-Huisne...), pouvait présenter un débouché important.

Les différents sites de production.

Sept ensembles, numérotés de 1 à 7, nettement séparés dans l'espace, furent mis en évidence lors des prospections pédestres :

Site 1 : d'une surface d'environ 100 m², il se définit en surface par la couleur gris-noir du substrat, tranchant nettement du reste de la parcelle, de teinte jaune clair. Cette caractéristique se retrouve sur tous les autres sites, exception faite du n° 5. Autre caractère mis en évidence sur tous les autres sites, sauf pour le n° 5, la présence massive de tessons en surface des labours. Le caractère particulier d'un site de production est aussi mis en évidence par des rebuts de cuisson, surcuits ou incuits, des tessons aux tranches recuites et quelques fragments de tuiles noircies, vitrifiées sur certains côtés. Un fragment de meule tournante fut mis au jour à environ 40 m au sud de la concentration de tessons.

Site 2 : de surface plus restreinte, 50 m², il est situé à proximité du site 1.

Site 3 : cette zone qui occupe une aire de l'ordre de 200 m², présente localement une très forte densité de mobilier.

Site 4 : de superficie restreinte, 40 m², cette petite concentration est implantée à proximité du site 3.

Site 5 : il fut mis en évidence lors de labours : l'examen des fonds de sillons a laissé voir des parois de fours en *tegulae*, rubéfiées. La surface des labours est marquée par de rares fragments de tuiles. Aucun tesson ne fut mis en évidence à proximité. Le passage d'une route immédiatement au sud des fours peut avoir détruit les zones de dépotoir comme l'implantation du site en lisière d'un petit bois peut les avoir masquées.

Site 6 : de surface restreinte, 50 m², cette zone présentait un sédiment de teinte plus claire que les autres sites.

Site 7 : localisée près d'une lisière, cette zone d'environ 150 m² montre, à l'instar du site 3, une très forte concentration de gros tessons.

Ces sites sont regroupés sur un secteur mesurant environ 750 sur 250 m, et suit assez fidèlement un secteur situé entre les cotes 170 et 172,5 m. Exception faite de rares tessons très disséminés, peut-être déplacés par les charrues, aucun autre type d'occupation que celui de production de poterie ne fut nettement mis en évidence, hormis le site 6 qui pourrait être, à la vue de trois tessons très usés de céramique sigillée de forme Drag. 37, considéré comme un habitat. Ce site a cependant livré quelques rebuts de cuisson.

LA PRODUCTION CÉRAMIQUE

Six sites sur les sept mis en évidence livrent de la céramique et au sein de cet ensemble des quantités inégales de mobilier ont été récoltées. Les sites 1, 3 et 7 se distinguent par l'abondance de celui-ci, à l'inverse des sites 2, 4 et 6. Afin de ne pas introduire dans un essai de typologie des différences qui pourraient être chronologiques et fausser ainsi les informations fournies, nous avons choisi de présenter les productions site par site (Fig. 2 à 6). Cette première esquisse d'un répertoire typologique qui traduit la variété des formes mises en évidence, fut élaborée de manière à lui conférer un caractère ouvert permettant de lui adjoindre ultérieurement de nouvelles formes. La méthode utilisée à La Boissière-Ecole, Yvelines (Dufaÿ, Barat et Raux 1990), adaptée au site de La Bosse, fut choisie comme modèle. Le répertoire se subdivise en plusieurs classes de formes, chaque forme pouvant regrouper une centaine de types. La Fig. 7 présente un tableau synthétisant ces données.

Les groupes techno-typologiques et modes de cuisson.

La majeure partie du répertoire peut être qualifiée de céramique commune, en opposition à la céramique fine ou semi fine. Elle est presque essentiellement formée de vases d'usage courant. Toutefois certaines productions ne peuvent pas répondre à la définition de la céramique commune (Sellès 1994, p. 274). Qualifiables de production semi fine, certains tessons présentent un décor guilloché. Il s'agit de fragments d'as-

siettes ou de plats, de bols ou d'éléments appartenant à des formes hautes, probablement fermées et non encore rattachées à une forme particulière. Ces décors se retrouvent de façon tout à fait exceptionnelle sur les sites de consommation. Un second type de décor, constitué de lignes ondulées, réalisées au peigne ou à l'aide d'une simple pointe, encadrées d'une ou deux lignes horizontales, caractérise une certaine forme d'amphore, probablement le type 501.

Quelques céramiques sont lissées, intérieurement mais aussi extérieurement. Il s'agit des assiettes, des bols (types 201, 202 et 203) et de certains vases (types 602 et 611). Ce lissage sur assiettes et bols se rencontre sur de nombreux autres ateliers, par exemple sur celui de la rue Saint-Jacques à Paris (Robin 1993, p. 74). Cette technique avait probablement différents buts : diminuer la porosité des vases, éviter l'adhérence des aliments lors de la cuisson mais aussi, peut-être, apporter le rendu, la finition nécessaire à une vaisselle de table. La présence sur le site 7 d'un talon de hache polie, présentant des traces d'usure sur ses faces latérales, permet d'envisager le lustrage de certaines de ces céramiques à l'aide de cet objet.

□ Pâtes et inclusions.

Les pâtes, kaolinitiques, montrent des teintes variant du blanc au gris mais aussi au beige rosé, elles sont dures, très finement sableuses et présentent très peu d'inclusions visibles. Quelques particules de chamotte sont parfois perceptibles sur des vases présentant une forte épaisseur de pâte, les amphores et les mortiers.

□ Les modes de cuisson.

Deux modes de cuisson furent définis sur l'ensemble de la production. Le mode A est matérialisé par des pâtes et des surfaces de teinte blanc crème, beige rosé, parfois beige orangé ou très légèrement grises. Ce mode A, de diffusion très limitée, est représenté par certaines catégories de cruches (types 407, 430, 431, 432, 450), les amphores, un type particulier de vase (601) et les mortiers. Le second mode de cuisson est défini par des vases dont la pâte varie du blanc crème au gris mais dont la surface présente invariablement une fine pellicule d'une teinte variant du bleu au bleu-noir, localement craquelée et d'un aspect parfois comparable à la "craquelée-bleutée" champenoise. La cuisson de mode B présente un caractère dominant dans la production des ateliers de La Bosse, avec plus de 80 % de l'ensemble (formes et types) : assiettes, bols, cruches, bouteilles, vases (sauf le type 601) et marmites. Cette dichotomie mode A/mode B, la prédominance du second mode et le choix des types en fonction du mode A ou B se retrouvent, par exemple, avec des variations dans les proportions, sur le site de production de La Boissière-Ecole (Dufaÿ, Barat et Raux 1990, Barat et Raux 1993).

Le répertoire céramique.

□ Classe 100 - assiettes.

Elles présentent peu de variabilité. Trois types se distinguent, le type 101 à la panse oblique, le type 102 à la panse ronde ou concave et le type 103 dont la panse est ronde mais dont la lèvre présente une angulation terminale verticale. Ces types se rencontrent à *Argentomagus* (Tuffreau-Libre et Lintz 1994), Avranche (Wood 1993), Beaumont-sur-Oise (Morize et Vermeersch 1993, Vermeersch 1994), Chartres (Sellès 1988, Sellès et Couvin 1993), Dourdan (Bourgeau, Claude et Munoz

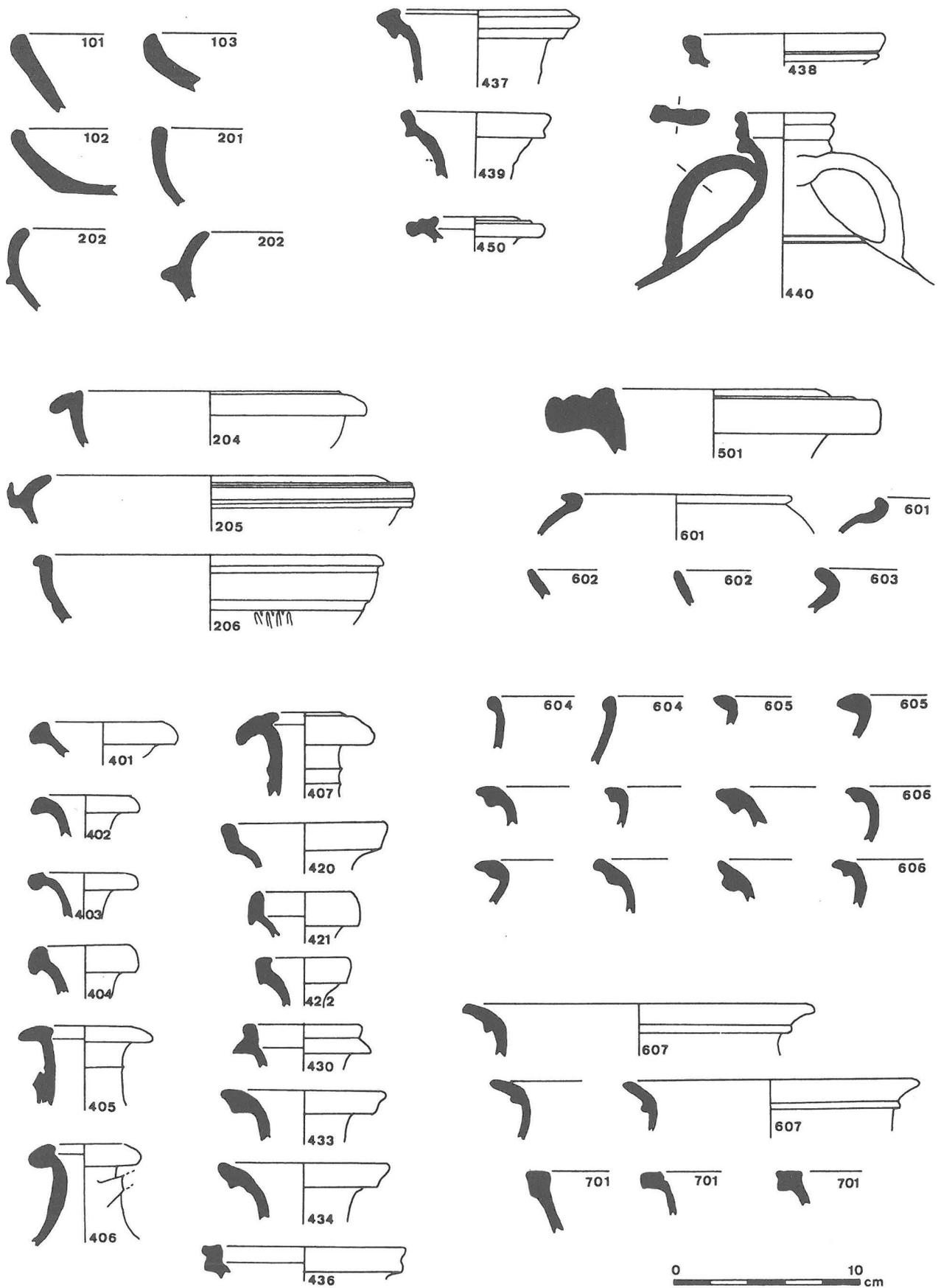


Figure 2 - La Bosse (Sarthe) : la production du site 1, assiettes, bols, cruches, amphores, vases et marmites.

PRODUCTION CÉRAMIQUE DU HAUT-EMPIRE DE LA BOSSE

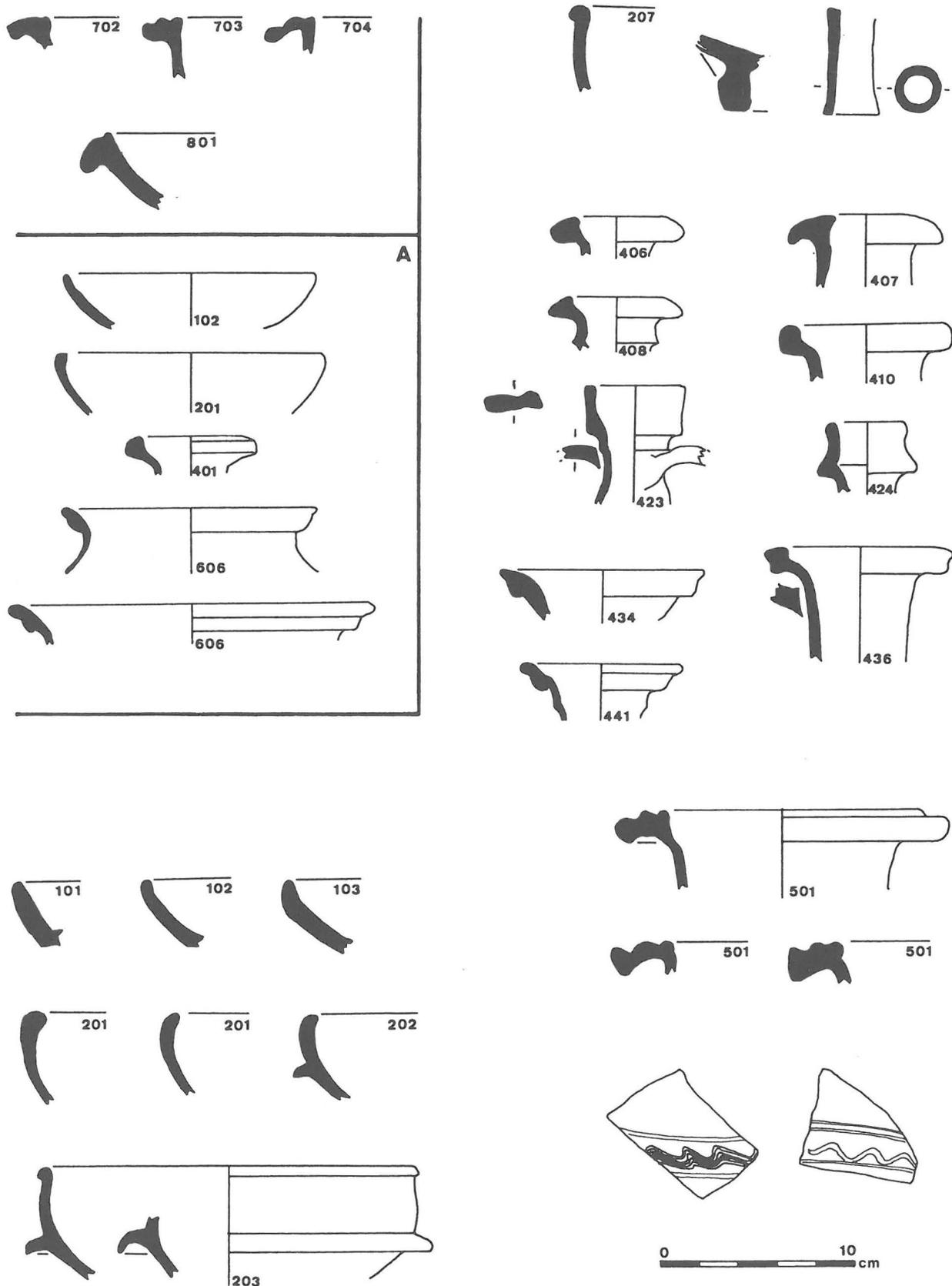


Figure 3 - La Bosse (Sarthe) : la production du site 1 (suite), marmites et mortiers, du site 2 (encadré A) et du site 3, assiettes, bols, cruches et amphores.

1993), Harfleur (Evrard 1994 et 1995), La Boissière-Ecole (Dufaÿ, Barat et Raux 1990), Lillebonne (Evrard 1994), Paris (Robin 1993), Sées (Blaszkiwicz, Churin 1991) et Thésée-Pouillé (Trombetta 1982). Dans la Sarthe, des assiettes très comparables se retrouvent à Oisseau-le-Petit (Gondard 1989), à La Bazoge, à Chemiré-le-Gaudin (site 72.339.002.AH), au Mans et Allonnes (Goupil 1987).

□ Classe 200 - bols et jattes, tripodes ou à fond annulaire.

Ces éléments présentent plus de variabilité que la classe 100. Est répertorié un bol au profil simple, le type 201, dont la forme est présente à Avranches et dans le nord Cotentin (Wood 1993), Beaumont-sur-Oise (Vermeersch 1994), Chartres (Sellès 1988), Evreux (Herment 1995), Harfleur (Evrard 1995, f. 403), sur l'atelier de La Boissière-Ecole (Dufaÿ, Barat et Raux 1990), Lillebonne (Evrard 1995), Lisieux (Caillaud et Lagnel 1965, Blaszkiwicz 1994), Mares-Jumelles (Blaszkiwicz, Bucur, Cliquet, David et Dufournier 1988), Melun (Barat, Galbois, Morize et Vermeersch, 1993), Sées (Blaszkiwicz, Churin 1991), sur l'atelier de Thésée-Pouillé (Trombetta 1982), dans toute la région francilienne (Barat et Raux 1994) et dans la Sarthe à Oisseau-le-Petit (Gondard 1989), Le Mans (Guillier, Pouli et Rodet-Belarbi 1993 ; Guillier 1995b) et Allonnes.

Sont également présents les bols montrant à 2 ou 3 cm sous la lèvre, une petite collerette plus ou moins marquée : le type 202. Les formes à collerette sont signalées à Chartres (Sellès 1988), *Argentomagus*, Cosne-sur-Loire (Tuffreau-Libre et Lintz 1994), La Boissière-Ecole (Dufaÿ, Barat et Raux 1990), Tressé (Le Ny 1993), Jublains et dans l'Île-de-France (Barat et Raux 1994) mais aussi à Mer, Châteaumeillant (Moireau et Gentil 1991) et Tavers (Moireau 1992) et sur le site de production de Thésée-Pouillé (Trombetta 1982). Des céramiques très semblables sont mises en évidence dans la Sarthe sur les sites d'Oisseau-le-Petit (Gondard 1989), de Chemiré-le-Gaudin (site 72.339.002.AH), du Mans (Guillier, Pouli et Rodet-Belarbi, 1993 ; Gondard, Guilleux et Guillier, 1994), de Neuville-sur-Sarthe (sur le tracé de l'autoroute A28) et d'Allonnes. Dans la classe 200 figurent aussi des bols caractérisés par une collerette plus descendante ou en crochet et dont l'extrémité de la lèvre est ronde et épaissie : le type 203. Il est présent à Chemiré-le-Gaudin (site 72.339.002.AH), à Brette-les-Pins (sur le tracé de l'autoroute A28) et est bien représenté au Mans (Guillier, Pouli et Rodet-Belarbi, 1993). Ce type est une fidèle imitation de la forme sigillée Drag. 38. Cette collerette peut aussi avoir une position haute et légèrement pendante, le type 204 ou en forme de gouttière, le type 205. Le type 206 présente une lèvre en bourrelet, marquée d'un profond sillon, tandis que sous un second sillon, un décor guilloché apparaît (imitation de la forme Drag. 37 ?). Le type 207 est un grand bol, à la lèvre en bourrelet qui, au contraire du type 206, n'est pas marqué de profonds sillons. Enfin, le type 208, dont la collerette, horizontale, est en position supérieure.

La présence de nombreux pieds de tripodes permet d'envisager que nombre de bols devaient en être pourvus (surtout les types 201 et 202, par analogie avec les sites de consommation, notamment Le Mans). Ces pieds sont simples, rarement tubulaires (Fig. 3).

□ Classe 300 - bouteilles.

Sont présentes sur le site 7, deux variantes du type 301, au col élancé, à la lèvre ronde et épaisse.

□ Classe 400 - cruches.

De nombreuses variantes de lèvres sont perceptibles. Toutefois, dans cet ensemble, trois grandes catégories sont différenciées par la forme de leurs lèvres. Ce sont les cruches à lèvres simples, hautes ou moulurées.

Dans la première catégorie se remarquent les types 401, 402, 403 et 404, ce dernier étant produit par ailleurs à Mares-Jumelles (Blaszkiwicz, Bucur, Cliquet, David et Dufournier 1988, p. 84) et à Thésée-Pouillé (Trombetta 1982), le type 405, mis en évidence à La Boissière-Ecole (Dufaÿ, Barat et Raux 1990), le type 406, présent à Beaumont-sur-Oise (Vermeersch 1994) et produit aussi à Thésée-Pouillé (Trombetta 1982), le

type 407, produit à Thésée-Pouillé (Trombetta 1982), les types 408, 409 et 410 (trouvés par exemple à Tressé, Le Ny 1993), et les types 411, 412, 413 et 414.

Dans la deuxième catégorie, les lèvres hautes, sont présents les types 420 à 427. Un élément proche de ce dernier type fut produit à Thésée-Pouillé (Trombetta 1982).

Au sein de la troisième catégorie regroupant les cruches à lèvres moulurées, différentes sous-catégories furent mises en évidence. En premier lieu, celle des lèvres dites en "poulie" ou en "corniche", est subdivisée en plusieurs variantes : les types 430, 431 et 432. Ce type en "poulie" est parfois qualifié de "produit de Normandie centrale" (Blaszkiwicz, David, Jigan et Marin 1986) ou de "présupposé régional". Il est reconnu principalement dans le Pays d'Auge et dans le département de l'Eure, notamment à Evreux et se retrouve peu au nord de la Seine. Il est présent sur le site de production de Mares-Jumelles (Blaszkiwicz, Bucur, Cliquet, David et Dufournier 1988, p. 84), à Sées (Blaszkiwicz et Churin 1991), Harfleur, Fécamp et Lillebonne (Evrard 1995), Argences et Vieux (Blaszkiwicz 1994), Avranches (Wood 1993), mais aussi à Tressé (Le Ny 1993), Le Mans (Gondard, Guilleux et Guillier, 1994 ; Guillier, 1995b), Allonnes, Jublains et Argentomagus (Tuffreau-Libre et Lintz 1994).

En deuxième lieu, les lèvres peuvent être allongées et cannelées, au profil externe rentrant et au profil interne convexe, ce sont les types 433, 434, 435 et 441, des exemples comparables sont présents au Mans (Gondard, Guilleux et Guillier, 1994).

En troisième lieu les lèvres présentent une, parfois deux cannelures, bien marquées, mais le profil interne, concave, est souligné d'un profond sillon. Différentes variantes sont perceptibles, les types 436, 437, 438, 439 et 442. Le type 440 est caractérisé par une lèvre haute marquée de deux profondes cannelures.

En dernier lieu, le type 450 présente une lèvre épaisse allongée, parfois en léger crochet à son extrémité, ornée sur la partie supérieure de deux sillons bien appuyés, tandis que la partie interne est souvent marquée d'un sillon, plus ou moins profond. Ce type est très comparable dans sa forme au type 501 (cf. *supra*). Une cruche de la forme 450, mais présentant une pâte différente, a été mise au jour récemment à Saint-Jean-d'Assé, à 20 km au nord du Mans, sur le tracé de la future autoroute A 28.

Différents profils d'anses, à 1, 2 ou 3 sillons, furent mis en évidence.

□ Classe 500 - amphores.

Trois types sont relevés, le type 501 qui, comme la cruche de type 450, montre une lèvre épaisse et allongée, parfois légèrement tombante, marquée de profonds sillons. Ce type 501 s'apparente à la forme Gauloise 12 et est présent sur de nombreux sites normands de la vallée de la Seine, de la plaine de Caen, de la Manche jusqu'à Avranches, des îles Anglo-Normandes, de l'est anglais et de l'Île-de-France et de ses franges où il a été produit par exemple dans les ateliers de La Boissière-Ecole (Laubenheimer, Lequoy 1992) et de Chartres.

Dans le département de la Sarthe, signalons des découvertes à Oisseau-le-Petit (Gondard 1989), Jublains, Allonnes, Saint-Jean-d'Assé et Le Mans.

Sur le site 7 sont aussi présents, le type 502 à la lèvre épaisse et allongée, sans moulure et le type 503 à la lèvre ronde, légèrement étirée.

Trois tessons, au décor peigné, sont également attribuables à des amphores, deux sur le site 3 (Fig. 3) et un sur le site 7 (Fig. 5). Ce type de décor se retrouve de façon aléatoire sur les hauts de panse d'amphores G. 12 (Laubenheimer, Lequoy 1992).

□ Classe 600 - vases.

Douze principaux types de vases sont présents. Le type 601 est caractérisé par des lèvres rondes, obliques ou légèrement aplaties, mais surtout par des traces de peinture ocre sur la lèvre et le haut de la panse. Des formes comparables sont signalées au Mans (Humbert 1988 ; Guillier 1995b). Le type 602 est représenté par des lèvres fines et obliques, le type 603 par des lèvres en amande, le type 604 par des lèvres rondes

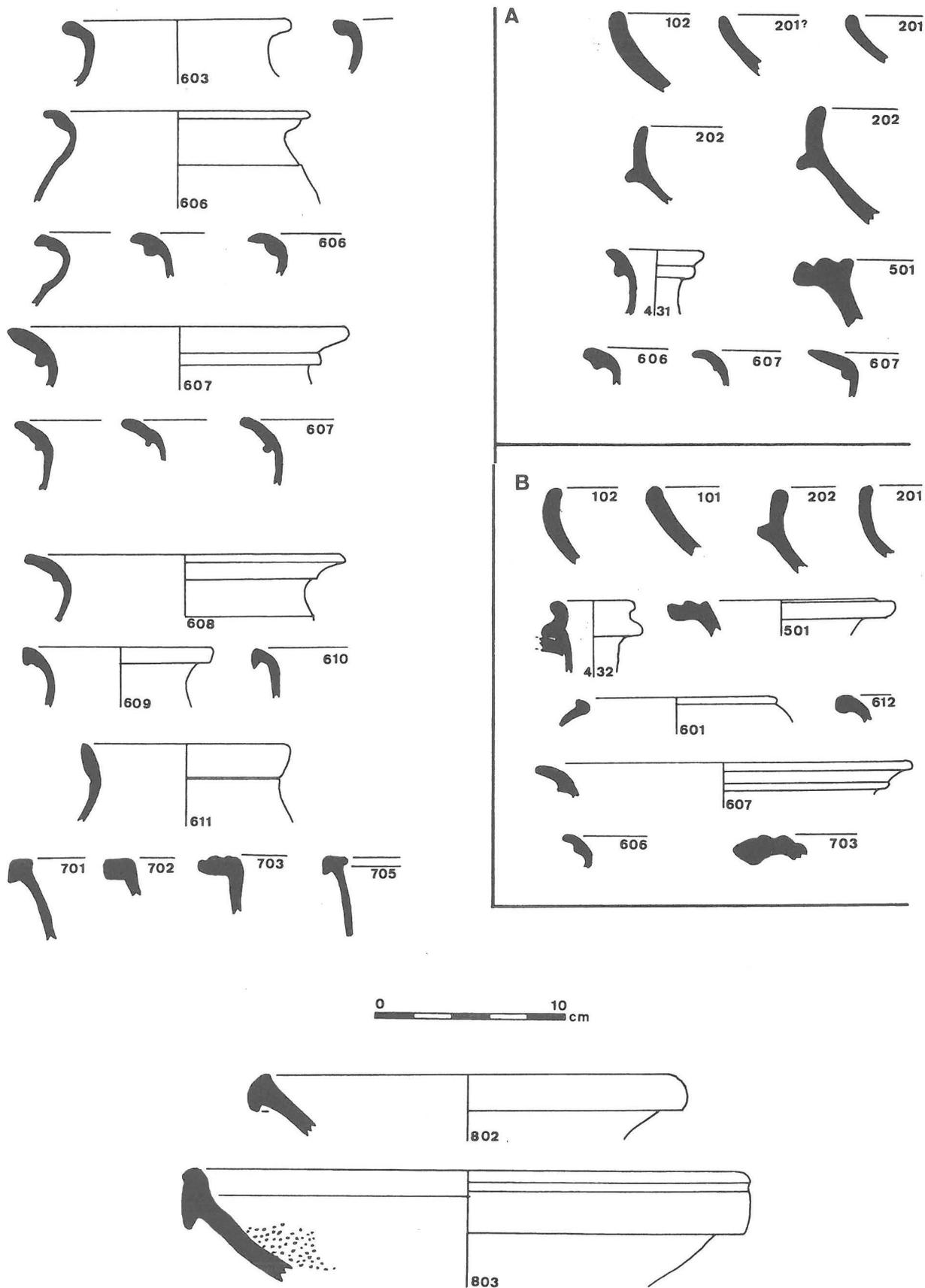


Figure 4 - La Bosse (Sarthe) : la production du site 3 (suite), vases, marmites et mortiers, du site 4 (encadré A) et du site 6 (encadré B).

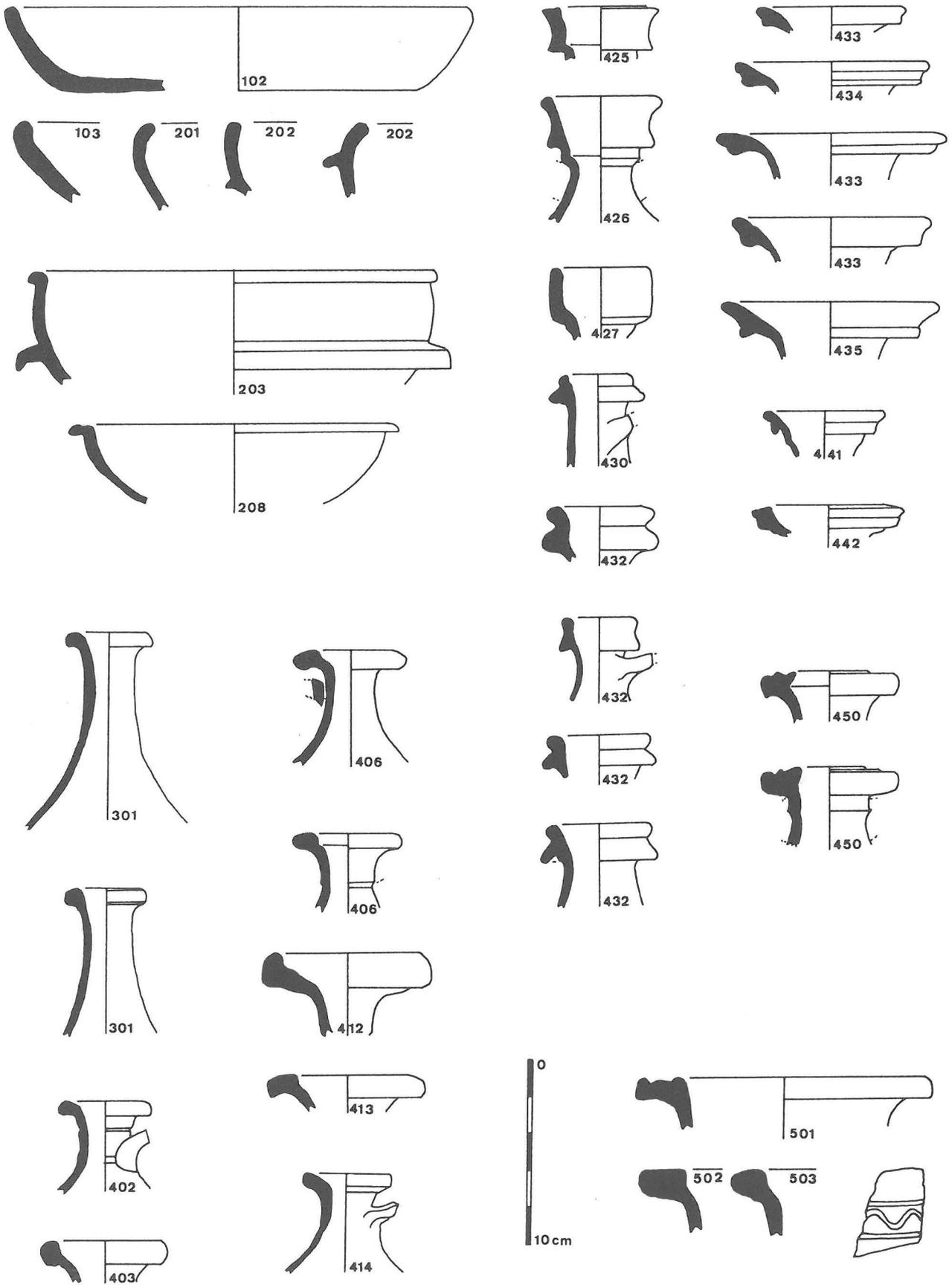


Figure 5 - La Bosse (Sarthe) la production du site 7, assiettes, bols, bouteilles, cruches et amphores.

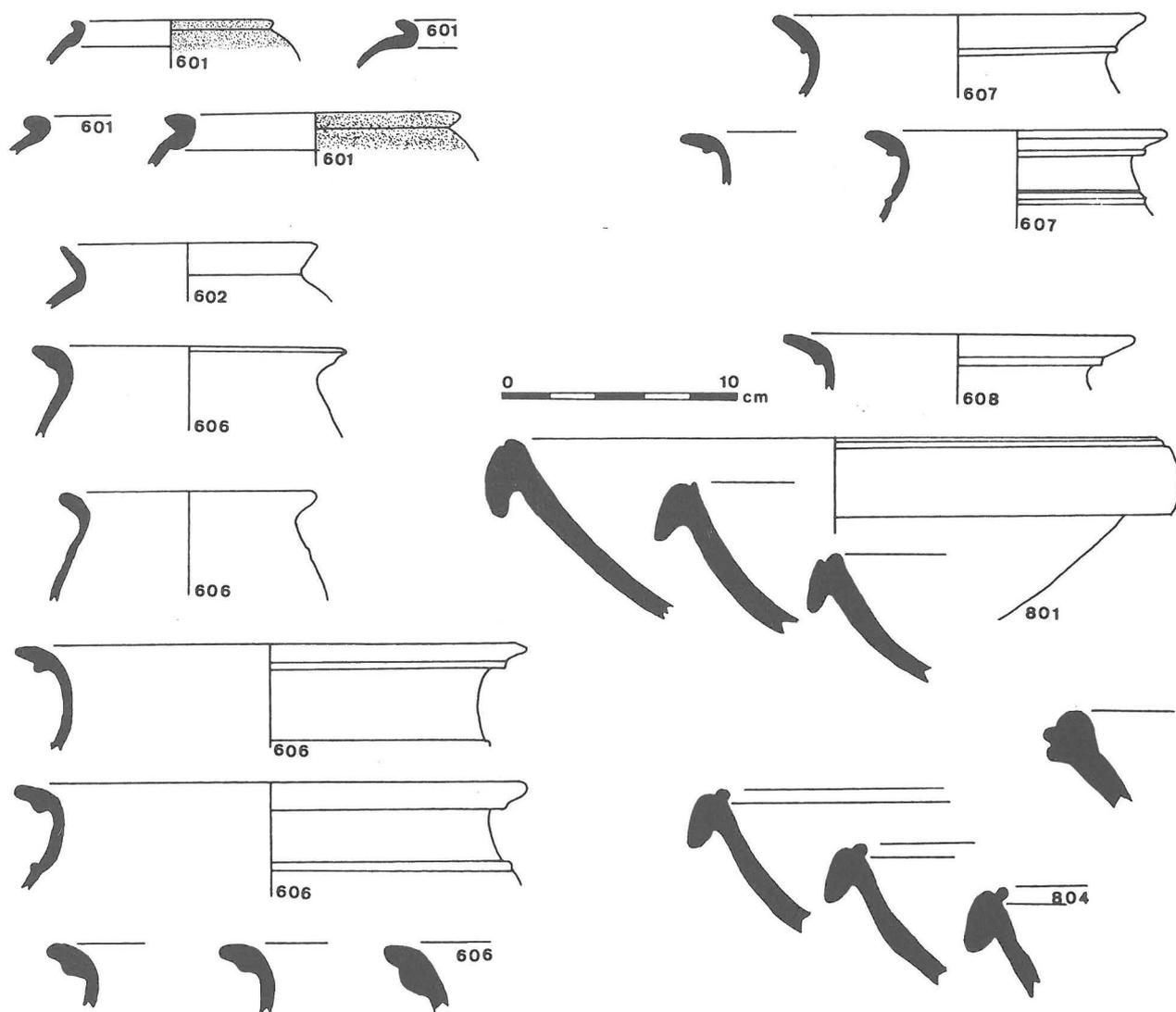


Figure 6 - La Bosse (Sarthe) : la production du site 7 (suite), vases et mortiers.

surmontant un col tronconique et le type 605 par des lèvres allongées et anguleuses. Le type 606 qui présente une lèvre allongée, montrant une moulure simple, plus ou moins bien marquée, est présent à Oisseau-le-Petit (Gondard 1989), au Mans (Humbert 1988 ; Guillier, Pouli et Rodet-Belarbi 1993 ; Gondard, Guilleux et Guillier 1994 ; Guillier 1995b), à Saint-Jean-d'Assé et Neuville-sur-Sarthe (sur le tracé de l'autoroute A28) et à Allonnes, tandis que le type 607 montre une lèvre également allongée et moulurée mais dont la partie inférieure forme une baguette horizontale nettement marquée. Cette forme qui a été, semble-t-il, également produite à Sées (Blaszkiwicz et Churin 1991), se rencontre à Jublains (Boissel, Diehl et Petit 1969 ; Boissel et Diehl 1972), à Oisseau-le-Petit (Gondard 1989), à Allonnes (Goupil 1987), à Chemiré-le-Gaudin (site 72.339.002.AH), à Saint-Jean-d'Assé et Le Mans (Guillier, Pouli et Rodet-Belarbi 1993 ; Gondard, Guilleux et Guillier 1994 ; Guillier 1995b). Le type 608 montre une lèvre dont l'extrémité est allongée et épaissie, ce type forme un groupe intermédiaire entre les types 606 et 607. Le type 609 présente une lèvre allongée et recourbée en un crochet arrondi (Allonnes : Goupil 1987 et Le Mans : Guillier, Pouli et Rodet-Belarbi 1993), le type 610 de même description, montre un crochet anguleux tandis que le type 611 présente une fine lèvre en amande, légèrement oblique, la jonction col/lèvre étant soulignée d'une moulure bien marquée. Cette forme, dénommée "vase à carène biconique", est présente au Mans (Humbert 1988 ; Guillier, Pouli et Rodet-Belarbi 1993 ; Gondard, Guilleux et Guillier 1994 ; Guillier 1995b), à Chemiré-le-Gaudin

(site 72.339.002.AH), à Allonnes (Goupil 1987), à Oisseau-le-Petit (Gondard 1989), à Auvers-le-Hamon (Lambert et Rioufret 1979), à Brion dans le Maine-et-Loire (Guillier 1995a), à Jublains (Boissel, Diehl et Petit 1969 ; Boissel et Diehl 1972) mais aussi à *Argentomagus*, Gièvres (Allain, Fauduet et Tuffreau-Libre 1992 ; Tuffreau-Libre et Lintz 1994), Marcé-sur-Esves et Saint-Patrice, Indre-et-Loire (Lelong 1989). Une production de ce type de vase a été mise en évidence à Thésée-Pouillé (Trombetta 1982). Enfin, est présent le type 612 à la lèvre légèrement allongée, terminée en bourrelet.

Au sein de ces vases, seuls les types 606 et 607 se trouvent en de telles quantités que des diagrammes de répartition des diamètres d'ouvertures ont pu être effectués sur les sites 1, 3 et 7 (Fig. 8). Il en ressort que les sites 3 et 7 présentent des courbes à peu près comparables, tandis que le site 1 montre une courbe décalée.

	site 1	site 3	site 7
type 605	17/18	13/15	13
type 606	15/16	17/18	14/17

Diamètres moyens comparés des types 605 et 606 sur les sites 1, 3 et 7 (en cm).

Il semblerait donc qu'il y ait eu standardisation, par atelier ou groupe d'ateliers, en fonction des formes, mais effectuée de

	N ^{os} des sites							Pâtes	Ø d'ouv. (mm)	N ^{os} des sites							Pâtes	Ø d'ouv. (mm)	
	1	2	3	4	6	7	1			2	3	4	6	7					
ASSIETTES									CRUCHES										
101	X		X		X		B	220-300	Lèvres moulurées										
102	X	X	X	X	X	X	B	140-330	432					X	X	A	55-63		
103	X		X			X	B	210-350	433	X					X	B	80-124		
BOLS									434	X		X			X	B	94-105		
201	X	X	X	X	X	X	B	140-230	435					X	B	118			
202	X		X	X	X	X	B	180-240	436	X		X			B	98-110			
203			X			X	B	195-230	437	X					B	110			
204	X						B	170	438	X					B	110			
205	X						B	220	439	X					B	80			
206	X						B	190	440	X					B	54			
207			X				B	240-250	441			X		X	B	66-83			
208						X	B	150	442					X	B	82			
BOUTEILLES									450	X				X	A	74			
301						X	B	44-46	AMPHORES										
CRUCHES									501	X		X	X	X	X	A	120-190		
Lèvres simples									502					X	A				
401	X	X					B	67-80	503					X	A	170			
402	X					X	B	50-58	VASES										
403	X					X	B	68	601	X				X	X	A	86-150		
404	X						B	60	602	X				X	B	110-130			
405	X						B	70	603	X		X			B	120			
406	X		X			X	B	58-70	604	X					B	150			
407	X		X				A	74-80	605	X					B	100-110			
408			X				B	70	606	X	X	X	X	X	B	80-320			
409			X				B		607	X		X	X	X	B	110-260			
410			X				B	90-106	608			X		X	B	160-200			
411			X				B		609			X			B	110			
412						X	B	92	610			X			B	120			
413						X	B	84	611			X			B	110			
414						X	B	48	612					X	B	200			
Lèvres hautes									MARMITES										
420	X						B	90	701	X		X			B	200-230			
421	X		X				B	52-64	702	X		X			B	160-230			
422	X						B	52	703	X		X		X	B	200-400			
423			X				B	52	704	X					B	260			
424			X				B	51	705			X			B	220			
425						X	B	63	MORTIERS										
426						X	B	64	801	X				X	A	200-300			
427						X	B	54	802			X			A	230			
Lèvres moulurées									803			X			A	300			
430	X					X	A	52-74	804					X	A	220			
431			X				A	54											

Figure 7 - La Bosse (Sarthe), répertoire céramique, tableau récapitulatif des formes par site.

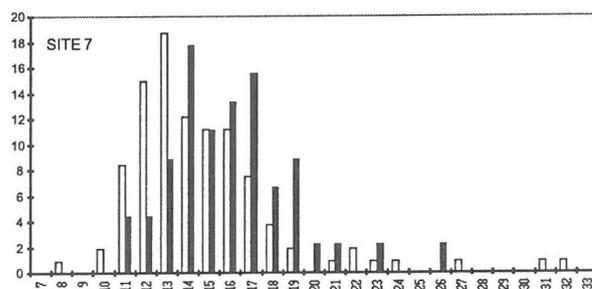
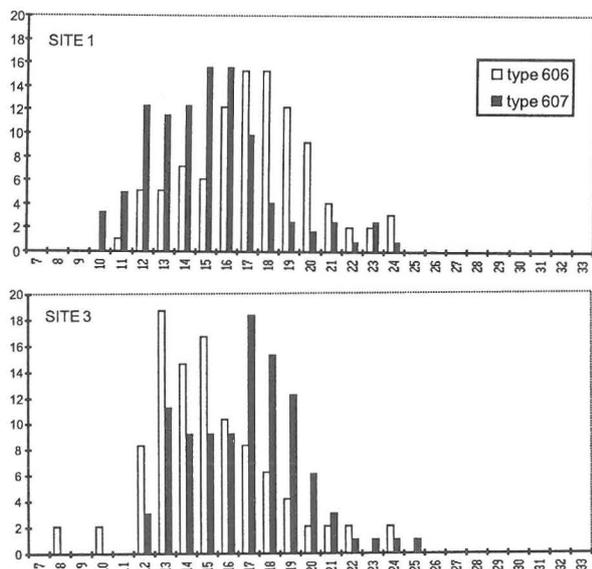


Figure 8 - La Bosse (Sarthe), diagrammes de répartition des diamètres d'ouverture (en %), des vases à lèvres moulurées de type 605 et 607 sur les sites 1 (220 ind.), 3 (146 ind.) et 7 (152 ind.).

façon souple, car pour un même type, les diamètres peuvent varier de façon marquée. Par exemple pour le type 605 du site 7, ils varient de 8 à 32 cm, soit un rapport de 1 à 4, une telle variété pouvant refléter des différences de destination (cuisine d'une part et stockage d'autre part). Il est également vraisemblable qu'il n'y a pas eu pour chaque type, différentes classes de taille qui auraient été individualisées par des pics distincts sur les histogrammes.

□ **Classe 700 - marmites.**

Ce sont des formes très ouvertes, de fort diamètre (20/30 cm), assez rarement représentées sur les sites de consommation, Le Mans (Gondard, Guilleux et Guillier 1994, n° 11) et Saint-Jean-d'Assé par exemple. La forme des lèvres de cette classe présente différentes variantes, les types 701 à 705. Des marmites, parfois dénommées cuiviers ou bassines, sont peu présentes mais sont signalées à La Boissière-Ecole (Barat, Raux et Dufaÿ, 1994, classe 1000).

□ **Classe 800 - mortiers.**

Ils sont illustrés par quatre types à la surface interne sablée. Ce sont le type 801, à la lèvre massive légèrement oblique, marquée d'un léger sillon sur sa partie supérieure, le type 802 à la lèvre ronde, en crochet, sans moulure, le type 803 à la lèvre verticale et tombante, en bandeau, moulurée sur sa partie supérieure et le type 804 dont la partie supérieure de la lèvre est profondément incisée de deux sillons isolant un bourrelet au relief marqué.

**LA CÉRAMIQUE DE LA BOSSE :
PREMIERS ÉLÉMENTS DE DATATION**

La datation de cette céramique, proposée avec la plus grande prudence impliquée par le mode d'acquisition des données (prospection pédestre), mais aussi par le manque d'éléments objectifs de datation, nous amène à envisager une période de fonctionnement de la zone de production décrite couvrant la seconde moitié du II^e s. et au moins la première moitié du III^e s. Cette fourchette, que d'aucuns trouveront confortable, nous est dictée par l'ensemble des comparaisons bibliographiques régionales mais aussi par les éléments mis en évidence lors des fouilles effectuées récemment au Mans.

**PREMIERS ÉLÉMENTS
D'UNE ÉTUDE QUANTITATIVE**

Les premiers résultats permettent de distinguer trois types de production :

- une production principale : > 50% de l'ensemble,
- des productions secondaires : 8 > x > 15 % de l'ensemble,
- des productions annexes : 4% < de l'ensemble.

Les principales formes produites sont les vases de type 605/606 : 51,9 % (dont le type 605 : 28,2 %). Les productions secondaires sont représentées par les assiettes (8,6 %), les cruches (10,3 %) et par les bols (14,3 %). Les productions annexes sont illustrées par les mortiers (3,6 %), les vases peints (2,8 %), les marmites (2,3 %), les amphores (1,4 %) et les bouteilles (0,2 %). Les vases autres représentent 4,8 %. Les différentes formes produites, présentées site par site sous la forme d'un histogramme (Fig. 9), nuancent ces résultats. Les trois types de production s'y retrouvent effectivement, l'association type 605/606 représentant parfois 60 % de la production (site 3). Les mortiers, qui représentent globalement 3,6 % de l'ensemble, peu-

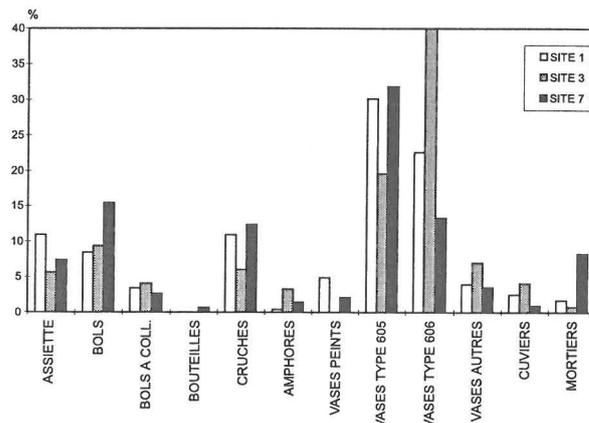


Figure 9 - La Bosse (Sarthe), diagramme des % des formes céramiques, d'après le nombre de lèvres, rencontrées sur les sites 1 (474 ind.), 3 (245 ind.) et 7 (337 ind.).

vent être localement abondants et passer sur un site du statut de production annexe à celui de production secondaire : site 7 : 8,3 %. Dans l'ensemble, d'un site à l'autre, les céramiques sont représentées en des proportions légèrement variables, mais approximativement de même ordre de grandeur (sauf pour les mortiers du site 7). Il n'apparaît donc pas de spécialisation de production en fonction des ateliers, chaque atelier important produisant la presque totalité des formes. Cet histogramme montre qu'à La Bosse, comme sur d'autres sites de production chronologiquement comparables, La Boissière-Ecole (Barat, Raux 1993) ou Dourdan (Bourgeau, Claude et Munoz 1993), les vases, les bols, souvent tripodes, et les mortiers, qui constituent la vaisselle culinaire, forment l'écrasante majorité de la production, suivis de la vaisselle de table (assiettes, cruches et bouteilles) et enfin de la vaisselle de transport ou de stockage (les amphores).

**LA CÉRAMIQUE DE LA BOSSE :
UN SITE AU SEIN DE MULTIPLES INFLUENCES**

En dehors d'une analyse des pâtes sur les sites de production et de consommation, il est impossible d'attribuer précisément aux ateliers de La Bosse toute la céramique trouvée sur les autres sites sarthois, possédant une définition comparable et encore n'obtiendrons-nous, non des points précis de production, mais de vastes zones aux contours flous. Cette céramique possède en effet une aire possible de production très vaste (Fig. 1 : zone C).

La présence de céramiques très comparables, liées à un atelier de potiers à Sées, Orne (Blaszkiwicz, Churin 1991), nous l'interdit. Il conviendrait donc plus d'évoquer la diffusion d'un type de céramique produit dans une région, dont les ateliers de La Bosse livrent une première définition. La production de céramique de type La Bosse participant activement à la définition du faciès céramique local aux II^e et III^e s.

Le large éventail des productions, pris sous un sens synthétique, permet d'y distinguer de multiples influences, reflétant des origines géographiques parfois fort différentes.

□ La classe 100 montre des assiettes aux profils sans

marqueur typologique net et présente une forte répartition géographique.

□ En revanche, la classe 200, au travers des types 201 et 202, offre une aire de répartition incluant la région francilienne, la vallée de la Seine mais aussi un secteur localisé au sud de la Loire, en Sologne et Berry, le site d'*Argentomagus* sur la Creuse marquant sa limite méridionale. Mais les données manquent en ce qui concerne les secteurs situés plus à l'ouest, de la basse vallée de la Loire (vers Angers et Nantes) et de la Bretagne. Un tesson étant toutefois signalé dans le nord de l'Ille-et-Vilaine (Le Ny 1993). Le type 203, au profil caractéristique, est une imitation des vases en sigillée lisse de forme Drag. 38, qui apparaît à Lezoux, en tant que production certaine, au tout début de la période antonine.

□ Les cruches, la classe 400, présentent aussi des types montrant une forte diffusion. Il est possible de rattacher certaines grandes catégories, notamment les types 430, 431 et 432, à des productions traditionnellement nommées comme "normandes", largement présentes par ailleurs.

□ La classe 500, les amphores, est principalement matérialisée par le type 501, ou Gauloise 12 (auquel nous rattachons typologiquement la cruche de type 450). Le site de La Bosse s'apparenterait, sous cet éclairage bien particulier, ainsi que la zone nord Sarthe et nord Mayenne, à une tradition céramique au caractère régional bien ancré (cf. *supra*, le type 501). La découverte d'un atelier céramique ayant produit un matériel amphorique pose, comme souvent, le problème du contenu de ces emballages. La localisation d'un atelier loin des côtes, s'il élimine la possibilité du conditionnement du poisson de mer, n'écarte pas l'éventualité d'un lien avec les poissons de rivière. La rivière, l'Huisne, est en effet placée à seulement 5 km du site. Mais il semblerait surtout que le principal contenu supposé de la G. 12 soit le vin (Laubenheimer et Lequoy 1992). Tout en n'excluant pas un usage de stockage ou de reconditionnement possible du vin, à des fins de redistribution, l'hypothèse de l'existence d'un vignoble local est séduisante. Sa présence ne constituerait alors qu'un jalon d'un phénomène plus général, celui de la progression du vignoble antique vers le nord (Laubenheimer et Lequoy 1992). Par ailleurs, l'existence de vignes est attestée au Mans antérieurement à 617 (Testament de l'évêque Bertrand). La présence de nombreux coteaux bien exposés dans la région de La Bosse vient conforter l'hypothèse d'un vignoble sur ces coteaux de la vallée de l'Huisne.

□ La classe 600, les vases. A l'intérieur de ce vaste ensemble, un type se distingue tout particulièrement : c'est le seul à être cuit selon le mode A, c'est aussi le seul à présenter sur le haut de panse et sur la lèvre une bande de peinture rouge à ocre-rouge : le type 601. La forme de la lèvre, l'existence et la localisation d'une bande de peinture ainsi que la forme générale des exemplaires complets de ce type de vase, permettent

d'envisager une filiation, même si elle est lointaine, avec les vases à lèvre moulurée dorés au mica. Il s'agirait d'avatars tardifs des types anciennement dits "Besançon".

Les types 606/607, qui constituent l'essentiel de la production des ateliers, représentent une forme que l'on peut qualifier de régionale, puisque également produite par ailleurs (Blaszkiwicz, Churin 1991). Elle est présente dans une région allant de Sées à Aubigné-Racan et de Jublains à La Bosse, soit pratiquement tout le territoire des Aulerques Diablintes et Cénomans, c'est sur le territoire de cette dernière cité que cette céramique est la plus abondamment mise au jour. Mais elle est absente d'Angers⁶ et de Chartres⁷. Si ces types sont représentatifs d'un micro-faciès régional, ils participent également d'un plus vaste champ, "macro-régional", celui des vases de stockage et de cuisson (Barat, Raux 1994, p. 237-238), et présentent, hormis quelques détails morphologiques de la lèvre, des formes tout à fait comparables à celles qui existent dans la région francilienne. Ces types 606/607 montrent des lèvres présentant une nette convergence de forme avec les lèvres des cruches de type 433, 434 et 435, pouvant laisser penser la présence de "services". Autre vase de forme caractéristique, le type 611, ou vase "biconique" ou à carène biconique. Sa répartition actuelle, entre la Creuse et la Loire, mais aussi en Touraine, Maine-et-Loire, Sarthe et Mayenne, est nettement attestée, mais de nombreux jalons permettant de mieux cerner son aire de répartition nous manquent (Orléanais...). Actuellement, les ateliers de La Bosse marqueraient le point le plus septentrional de la production de ce type.

□ La classe 700, les marmites, est représentée au Mans par le type 701. Notons que les types 703 et 704 offrent quelques affinités quant à la forme des lèvres avec les types 450 et 501.

□ Les mortiers, la classe 800, sont représentés par 4 types peu caractérisés (à l'exception du 804), dont la forme se retrouve communément de la Normandie au Centre et de l'Ille-de-France à la Bretagne.

LES ATELIERS DE LA BOSSE : PREMIÈRES PERSPECTIVES

De nombreuses réflexions et pistes de recherches peuvent être amorcées à la suite des premières observations menées sur ce site ainsi que sur les céramiques qui y furent produites.

Les conditions d'implantation de cette officine rurale gallo-romaine ne se singularisent guère de la plupart des autres ateliers ruraux. Les matières premières, eau, bois et argiles sont attestées dans un secteur proche ou très proche. D'autre part, les moyens de diffusion de la production par voie d'eau ou de terre sont présents à proximité : deux axes antiques et une rivière passent à moins de 8 km du site. Les marchés potentiels sont importants et proches, il s'agit de la vallée de l'Huisne, densément occupée à l'époque antique et du

6 Information M. Mortreau.

7 Information H. Sellès.

chef-lieu de cité des Aulerques Cenomans, *Vindinum*, localisé à environ 30 km au sud-ouest de La Bosse.

Ce site présente toutefois un éclatement spatial peu reconnu, il peut s'agir d'une question d'accès aux matières premières, de propriété des terrains (statut indépendant ou domanial) ou bien encore par exemple de déplacements liés à un défrichement...

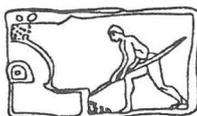
Remarquons également une certaine homogénéité de la datation des sites, les ateliers de La Bosse semblent avoir été créés *ex nihilo* au II^e ou au III^e s.

Du point de vue de la céramique, il s'agit du premier mais aussi du seul atelier local dont nous ayons une première approche de la production, ce fait est à remarquer malgré la ténuité des résultats obtenus. L'identification de ce type de production sera également précieuse pour l'étude des nombreux contextes locaux des II^e et III^e s. qui livrent parfois plus de 25 % de ce type de céramique.

Cette production présente un répertoire céramique d'une grande variété typologique (Fig. 2 à 6), sans toutefois que chaque zone de production offre, dans ses grandes lignes, un répertoire dissemblable (Fig. 7 et 9). La production semble pouvoir se situer, au sein d'une fourchette de datation large qui couvre la seconde moitié du II^e s. et la première moitié du siècle suivant. Cette production s'inscrit au sein d'un répertoire régional dont il ne présente qu'une variation. En effet, ce répertoire ne peut être défini par la production d'une seule officine mais par la conjonction des séries réalisées dans les différents ateliers d'une même région.

Toutefois, certains caractères locaux semblent nettement affirmés par la présence des types 203, 601, 605, 606 et des cuiviers. Sont aussi présents en grand nombre des éléments paraissant relever de zones d'influences plus vastes. Il peut ainsi se distinguer une aire que nous pouvons qualifier de "Normande-Vallée de Seine" qui se prolonge dans le secteur francilien où des parallèles importants, tant du point de vue typologique que chronologique sont perçus au travers des sites de Chartres et de La Boissière-Ecole, ce dernier étant distant seulement de 100 km de La Bosse. Est également perceptible une influence de la moyenne vallée de la Loire, matérialisée notamment par la production du site de Thésée et Pouillée. D'autres éléments semblent communs à une vaste région comprise entre Seine et Creuse, les bols de types 201 et 202 et les vases de type 611 par exemple.

Il semblerait donc que le site de La Bosse s'inscrive dans une ambiance céramique où différentes zones d'influence se mêleraient tant du point de vue typologique strict que de l'esprit des formes. Il se serait donc produit, entre Seine et Creuse, dans différents ateliers entre la seconde moitié du II^e s. et la première moitié du III^e s., un répertoire comparable à de nombreux points de vue, présentant des particularismes régionaux sous la forme de halos aux contours mal définis, mais où les différences dans le détail des lèvres de tel ou tel vase, paraissent moins importantes que les similitudes.



Remerciements

Ils s'adressent à J.-L. Sergent et à P. Darlot qui ont su déceler toute l'importance de ce site. Ils vont aussi à P. Gondard, M.-L. Motreuil et P. Hervéou pour leur aide désintéressée lors des prospections.



BIBLIOGRAPHIE

Allain, Fauduet et Tuffreau-Libre 1992 : J. ALLAIN, I. FAUDUET et M. TUFFREAU-LIBRE, *La nécropole gallo-romaine du Champ de l'Image à Argentomagus (Saint-Marcel, Indre)*, Saint-Marcel, Musée d'Argentomagus, 1992, 237 p.

Barat, Galbois, Morize et Vermeersch 1993 : Y. BARAT, J. GALBOIS, D. MORIZE et D. VERMEERSCH, Analyse du mobilier céramique de deux puits de l'agglomération antique de Melun (Seine-et-Marne) : introduction aux faciès de l'est parisien, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Versailles*, 1993, p. 159-174.

Barat, Raux 1993 : Y. BARAT, S. RAUX, Les productions de l'officine rurale de la Boissière-Ecole, dans B. DUFAY (dir.), *Trésors de terre. Céramiques et potiers dans l'Île-de-France gallo-romaine*, catalogue d'exposition, 1993, p. 132-139.

Barat et Raux 1994 : Y. BARAT, S. RAUX, Brève synthèse des productions franciliennes du I^{er} au III^e siècle, dans M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES (sous la dir.), *La céramique du Haut-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines : faciès régionaux et courants commerciaux (Actes de la table ronde d'Arras, 12-14 octobre 1993)*, Nord-Ouest Archéologie, 6, 1994, p. 229-252.

Barat, Raux et Dufay 1994 : Y. BARAT, S. RAUX, et B. DUFAY, La production de l'atelier céramique du III^e siècle de La Boissière-Ecole (Yvelines), dans M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES (sous la dir.), *La céramique du Bas-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines (Actes de la table ronde d'Arras, 8-10 octobre 1991)*, Revue du Nord, 4, 1994, p. 183-196.

- Blaszkiewicz, David, Jigan et Marin 1986** : P. BLASZKIEWICZ, P. DAVID, C. JIGAN et J.-Y. MARIN, Quelques données nouvelles sur la nécropole gallo-romaine du Grand-Jardin à Lisieux (Calvados) : la collection Delaporte du Musée de Lille, dans *Revue Archéologique de l'Ouest* 3, 1986, p. 119-134.
- Blaszkiewicz 1994** : P. BLASZKIEWICZ, La céramique commune du Haut-Empire en Normandie : diffusion et datation, dans M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES (sous la dir.), *La céramique du Haut-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines : faciès régionaux et courants commerciaux (Actes de la table ronde d'Arras, 12-14 octobre 1993)*, Nord-Ouest Archéologie, 6, 1994, p. 181-194.
- Blaszkiewicz 1995** : P. BLASZKIEWICZ, Présentation des ateliers de production à l'époque gallo-romaine en Normandie, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Rouen*, 1995, p. 11-24.
- Blaszkiewicz, Bucur, Cliquet, David et Dufournier 1988** : P. BLASZKIEWICZ, I. BUCUR, D. CLIQUET, P. DAVID et D. DUFOURNIER, Un atelier de potiers du II^e siècle dans la forêt d'Evreux (Eure), dans *Revue Archéologique de l'Ouest*, 5, 1988, p. 79-95.
- Blaszkiewicz, Churin 1991** : P. BLASZKIEWICZ, T. CHURIN, Découverte d'un four de potier à Sées (Orne), dans *Revue Archéologique de l'Ouest*, 8, 1991, p. 117-122.
- Boissel, Diehl et Petit 1969** : R. BOISSEL, R. DIEHL et M. PETIT, Une nécropole gallo-romaine à Jublains (prospections de 1969), dans *Bulletin de la Commission Historique et Archéologique de la Mayenne*, 1969, 24 (241), p. 3-56.
- Boissel et Diehl 1972** : R. BOISSEL et R. DIEHL, La nécropole gallo-romaine méridionale de *Noeodunum* (Jublains) (prospections de 1970 et 1971), dans *Bulletin de la Commission Historique et Archéologique de la Mayenne*, 1972, XXV, p. 3-52.
- Bourgeau, Claude et Munoz 1993** : L. BOURGEOU, C. CLAUDE et C. MUNOZ, Un atelier de potiers gallo-romain à Dourdan (Essonne), le site de l'ancienne gendarmerie, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Versailles*, 1993, p. 87-94.
- Bouton 1956** : A. BOUTON, Découverte de poteries gallo-romaines au Mans, rue Dorée, dans *La Province du Maine*, 36, 1956, p. 161-162.
- Caillaud et Lagnel 1965** : R. CAILLAUD et E. LAGNEL, Un four de potier gallo-romain à Lisieux, dans *Annales de Normandie*, 1965, 3, p. 232-251.
- Dufaÿ, Barat et Raux 1990** : B. DUFAY, Y. BARAT et S. RAUX, Un atelier de potiers du III^e siècle à La Boissière-Ecole (Yvelines), dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Mandeure-Mathay*, 1990, p. 203-212.
- Evrard 1994** : M.-N. EVRARD, Un atelier de potiers à Harfleur (76) (I^{er}-milieu du III^e siècle), dans M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES (sous la dir.), *La céramique du Haut-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines : faciès régionaux et courants commerciaux (Actes de la table ronde d'Arras, 12-14 octobre 1993)*, Nord-Ouest Archéologie, 6, 1994, p. 195-201.
- Evrard 1995** : M.-N. EVRARD, Un atelier de potiers à Harfleur (Seine-Maritime), I^{er} siècle-III^e siècle, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Rouen*, 1995, p. 137-150.
- Gentil, Moireau 1987** : P. GENTIL, F. MOIREAU, Le site gallo-romain et médiéval de Glatigny (Mer, Loir-et-Cher), dans *Revue Archéologique du Centre de la France*, 26, 1, 1987, p. 21-65.
- Gondard 1989** : P. GONDARD, *La céramique commune du Maine l'exemple de Oisseau-le-Petit (Sarthe)*, Mémoire de Maîtrise, Université du Maine, 1989, 119 p. et 65 pl.
- Gondard, Guilleux et Guillier 1994** : P. GONDARD, J. GUILLEUX et G. GUILLIER, Notes de céramologie, les puits P2 et P3 de la résidence Beauregard au Mans, dans *Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe*, 1994, p. 37-45.
- Goupil 1987** : F. GOUPIL, Sauvetage archéologique sur une fosse gallo-romaine, dans *Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe*, 1987, p. 21-25.
- Guillier, Pouli et Rodet-Belarbi 1993** : G. GUILLIER, M. POULI et I. RODET-BELARBI, Un puits dépotoir gallo-romain sur le site Etoile-Jacobins au Mans, dans *La Province du Maine*, 26, 1993, p. 121-140.
- Guillier 1995a** : G. GUILLIER, *Brion "La Fontaine Bigot", 49 049-013 AH (Maine-et-Loire)*, DFS de sauvetage urgent, SRA des Pays de la Loire, 1995, 50 p. et 60 pl.
- Guillier 1995b** : G. GUILLIER, Un aspect méconnu de la céramique du Haut-Empire : la vaisselle modelée, l'exemple du Mans (Sarthe), dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Rouen*, 1995, p. 217-234.
- Herment 1995** : H. HERMENT, Aperçu de la céramique ébroïcienne à travers le site du square George-Brassens "La Médiathèque" à Evreux (Eure, Haute-Normandie), dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Rouen*, 1995, p. 119-128.
- Humbert 1988** : R. HUMBERT, Notes de céramologie : le mobilier gallo-romain du puits n° 1 de la place de la République au Mans, dans *Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe*, 1988, p. 17-36.
- Humbert 1989** : R. HUMBERT, *La céramique sigillée du Mans : les bases d'une future étude céramologique*, Mémoire de DEA, Paris IV, 1989, 110 p.
- Lambert et Rioufreyt 1979** : C. LAMBERT et J. RIOUFREYT, Un puits rituel gallo-romain à Auvers-le-Hamon (72), dans *La Province du Maine*, 1979, 81 (32), p. 364-369.
- Laubenheimer et Lequoy 1992** : F. LAUBENHEIMER, M.-C. LEQUOY, Les amphores Gauloise 12 de Normandie. Le matériel de la Nécropole de Vatteville-la-Rue, dans F. LAUBENHEIMER (dir.), *Les Amphores en Gaule. Production et circulation (table ronde de Metz, 4-6 octobre 1990)*, 1992, p. 75-92.
- Lelong 1989** : C. LELONG, Poteries gallo-romaines de Marcé-sur-Esves et de Balesmes, dans *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, XL11, 1989, p. 49-52.
- Le Ny 1993** : F. LE NY (dir.), *Un atelier gallo-romain de productions céramiques à Tressé (Ille-et-Vilaine)*, Ed. du Centre régional d'Archéologie d'Alet, Saint-Malo, 1993, 183 p.
- Moireau 1992** : F. MOIREAU, Le dépotoir des "Murgets" à Tavers (Loiret) étude de la céramique, dans *Revue Archéologique du Centre de la France*, 31, 1992, p. 177-188.
- Moireau et Gentil 1991** : F. MOIREAU et P. GENTIL, Un ensemble de céramiques du III^e siècle après J.-C. à Herbilly, commune de Mer (Loir-et-Cher), dans *Revue Archéologique du Centre de la France*, 30, 1991, p. 195-201.
- Morize et Vermeersch 1993** : D. MORIZE et D. VERMEERSCH, Beaumont-sur-Oise, le Vicus gallo-romain : ateliers de potiers et céramiques gallo-romaines en milieux de production et consommation, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Versailles*, 1993, p. 11-52.
- Robin 1993** : S. ROBIN, Un atelier de potiers à Paris. L'atelier de la rue Saint-Jacques, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Versailles*, 1993, p. 69-86.

Sellès et Couvin 1993 : H. SELLÈS et F. COUVIN, Les officines céramiques de Chartres et les amphores produites localement, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Versailles*, 1993, p. 53-68.

Sellès 1988 : H. SELLÈS, La céramique, dans *Chartres 1978-1988. 10 années d'archéologie, 20 siècles d'histoire*, catalogue d'exposition, 1988, p. 107-146.

Sellès 1994 : H. SELLÈS, Introduction à l'étude de la céramique du Haut-Empire à Chartres, dans M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES (sous la dir.), *La céramique du Haut-Empire en Gaule belgique et dans les régions voisines : faciès régionaux et courants commerciaux (Actes de la table ronde d'Arras, 12-14 octobre 1993)*, Nord-Ouest Archéologie, 6, 1994, p. 265-275.

Trombetta 1982 : P.-J. TROMBETTA, Thésée-Pouillée : un centre de production céramique au second siècle de notre ère, dans *Fouilles et méthodes archéologiques en Loir-et-Cher. Thésée-la-Romaine et Pouillée*, catalogue d'exposition, 1982, p. 103-131.

Tuffreau-Libre et Lintz 1994 : M. TUFFREAU-LIBRE et G. LINTZ, La céramique gallo-romaine du Haut-Empire à Argentomagus (Saint-Marcel, Indre), dans M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES (sous la dir.), *La céramique du Haut-Empire en Gaule belgique et dans les régions voisines : faciès régionaux et courants commerciaux (Actes de la table ronde d'Arras, 12-14 octobre 1993)*, Nord-Ouest Archéologie, 6, 1994, p. 277-283.

Vallée 1952 : E. VALLÉE, *Dictionnaire topographique du département de la Sarthe*, Ed. R. Latouche, Paris, 1952.

Verdier, Véron 1982 : R. VERDIER, H. VERON, *La Cénomanie gallo-romaine*, II, L'Atlas 1. Le Mans, Ed. du Râcaud, 1982, 388 p.

Vermeersch 1994 : D. VERMEERSCH, La céramique gallo-romaine du Nord de l'Île-de-France : L'exemple de Beaumont-sur-Oise, production et consommation, dans M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES (sous la dir.), *La céramique du Haut-Empire en Gaule belgique et dans les régions voisines : faciès régionaux et courants commerciaux (Actes de la table ronde d'Arras, 12-14 octobre 1993)*, Nord-Ouest Archéologie, 6, 1994, p. 131-162.

Wood 1993 : M. WOOD, Aperçu sur la céramique du Haut-Empire découverte sur la fouille du site de l'usine Lemerre à Avranches (Manche, Basse-Normandie), dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Versailles*, 1993, p. 293-304.



DISCUSSION

Président de séance : D. VERMEERSCH

Yvan BARAT : Je ne sais pas très bien quels sont tes arguments, dans la Sarthe, pour effectuer tes comparaisons mais je suis globalement d'accord avec celles-ci de même qu'avec la chronologie, à un détail près : tu peux franchement aller jusqu'à la fin du III^e s.

Gérard GUILLIER : Ce sera pour la communication suivante ! Les éléments de datation que nous avons, sur le site, sur des zones qui sont plutôt des zones d'habitat, consistent en quelques fragments de sigillée qui datent de la fin du II^e s. Les principales comparaisons se font avec les zones de consommation de ces céramiques, au Mans. Dans de nombreux cas, nous avons des séries chronologiques homogènes avec des séries de Lezoux de la deuxième moitié du II^e s. et aussi, nous le verrons tout à l'heure, certains éléments qui peuvent être plus tardifs. Pour l'instant, comme nous n'avons pas beaucoup d'éléments chronologiques sur le site, nous ne pouvons que donner une fourchette large de datation, au moins la fin du II^e s. et la première moitié du III^e s. Je tiens à vous signaler que ces céramiques sont présentées en vitrines, dans la salle d'exposition. Autre point, les céramiques peintes de Maxime Mortreau sont également visibles en exposition.

Marie TUFFREAU-LIBRE : Ce qui est tout à fait marquant, dans ce que vous nous avez présenté, ce sont les rapports de ces séries entre, d'une part, la Champagne –vous avez signalé des productions proches de la craquelée bleutée et des céramiques peintes, également proches des productions peintes de La Villeneuve-au-Châtelot– et, d'autre part, le sud de la Loire, la Sologne, le Berry. Chronologiquement, c'est la même tranche puisque ces séries de La Villeneuve et celles du sud de la Loire sont des II^e et III^e s.

Il y a cependant une petite chose qui m'a gênée dans ce que vous avez dit, à propos de la filiation entre les vases peints et les céramiques de type Besançon ; c'est peut-être aller un petit peu loin, seulement parce qu'il y a une vague parenté de forme, les vases ovoïdes existant pendant toute la période romaine. En revanche, la céramique de type Besançon correspond vraiment à un type bien précis et à une période bien précise ; c'est une vaisselle de type culinaire avec une pâte particulière et surtout un rebord mouluré tout à fait caractéristique.

Gérard GUILLIER : Vous n'avez pas entièrement tort, ni entièrement raison. Nous avons simplement remarqué des avatars tardifs des types Besançon. A la fin du I^{er} s. et au cours du II^e s., on constate un abâtardissement des céramiques de type "ex-Besançon" avec la moulure qui tend à beaucoup moins se mettre en évidence ; en revanche, nous avons la constance de la bande peinte sur le haut de la lèvre et la forme est globalement la même. Quelques types de la fin du II^e s. présentent la moulure que l'on trouve sur les types "Besançon". Il me semble donc que cette céramique s'en inspire, peut-être pas dans le fond mais plutôt dans la forme ; c'est une sorte de continuité d'un phénomène local qui est tout à fait évident, entre le I^{er} et le III^e s.

Marie TUFFREAU-LIBRE : C'est tout à fait vrai. On a le même phénomène dans l'Indre avec des séries céramiques tournées à pâte beaucoup plus fine que le type Besançon et qui ont une bande de mica dorée sous la lèvre et un rebord mouluré affaibli. Mais je ne sais pas si vraiment, avec cette continuité dans la forme et le rebord, on peut les considérer comme des avatars tardifs.

Gérard GUILLIER : Avatars, au sens hindou...

Marie TUFFREAU-LIBRE : Oui, réincarnation !

Hervé SELLES : Je suis assez d'accord avec ce que dit Gérard, d'autant plus qu'il s'agit d'une des rares formes de vases ovoïdes qui soient en cuisson oxydante, tout autant que les types Besançon initiaux. Nous avons observé les mêmes phénomènes à Chartres et je reprends le point que tu as développé en fin de communication : c'est une bonne chose de définir de grands faciès très généraux, extra-régionaux au sens large, parce qu'effectivement je retrouve une certaine perception de la céramique que j'ai l'habitude de voir à Chartres et pourtant, dans les détails morphologiques, il s'agit de choses différentes. Donc on a globalement un esprit identique dans la réalisation d'un certain nombre de formes et pourtant une gestuelle et une identification des types qui sont quand même nettement différentes, en fonction des ateliers.

Gérard GUILLIER : Je ne peux pas dire mieux !

Armand DESBAT : Je souhaiterais une petite précision concernant les deux types de productions en mode A et en mode B : ce sont les mêmes types d'argile utilisés ?

Gérard GUILLIER : Oui, il semble que ce soit les mêmes types d'argile.

Armand DESBAT : Dans les deux cas, des kaolinites ?

Gérard GUILLIER : Oui mais on pourra sortir les objets des vitrines pour en parler un peu mieux.

* *
*